

ANNE LE HÉNANFF

Députée de la 1ère
circonscription du Morbihan



Edito

6 mois, c'est évidemment un peu tôt pour faire les premiers bilans, mais suffisant pour que je puisse mesurer ce qui m'attend durant ce mandat.

Ma priorité est de trouver une bonne répartition de mon temps entre la circonscription et l'Assemblée nationale.

Sur Paris, je dois optimiser la gestion de mon planning qui pourrait rapidement dériver, tant les sollicitations sont nombreuses (conférences, réunions, invitations...)

J'ai décidé d'éviter de me disperser et de rester concentrée sur l'essentiel en étant présente au maximum dans l'hémicycle pour voter les projets de lois, tout en étant assidue aux réunions de la commission de la Défense le mercredi matin ainsi qu'à celles de la commission supérieure du numérique et des postes (CSNP).

Ma présence sur notre circonscription reste essentielle et prioritaire, et même si les enjeux nationaux me retiennent plus souvent que je ne le voudrais à Paris, j'arrive cependant bien à répartir les rendez-vous à la permanence et les visites sur le terrain.

Pour les semaines à venir, les sujets d'actualité parlementaires sont la réforme des retraites puis le projet de loi sur l'immigration, mais vous pouvez compter sur moi et mes collaborateurs pour répondre à l'ensemble des dossiers de la circonscription avec efficacité et détermination.

MES CHIFFRES CLÉS

(DEPUIS DÉBUT OCTOBRE)



7 questions écrites au Gouvernement



2 questions d'actualité au Gouvernement



+ de 80 déplacements en circonscription



+ de 60 rendez-vous en circonscription et à Paris



9 interventions longues en commission de la Défense



Présente à 137 séances dans l'hémicycle



352 votes par scrutin public dans l'hémicycle



2 votes solennels sur l'ensemble des textes

Mon activité parlementaire et législative



En décembre 2022, j'ai eu l'honneur de me voir confier la présidence du groupe d'amitié France-Vietnam de l'Assemblée nationale, pour l'ensemble du mandat.

Dans ce cadre, j'animerai un certain nombre d'auditions et de rencontres avec des parlementaires vietnamiens mais aussi d'autres acteurs en lien avec ce beau pays pour évoquer les différents sujets de coopération.



Aussi, j'ai participé à mon premier événement dans le cadre de ce groupe d'amitié. J'ai eu le plaisir d'assister, 18 janvier dernier, à l'invitation de l'Ambassadeur du Vietnam en France, Son Excellence Monsieur Dinh Toan Thang, à la cérémonie du 50e anniversaire de la signature des Accords de Paris sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam, à l'ambassade du Vietnam.



En réunion de la commission de la Défense, j'ai eu l'occasion d'interroger le Général de division, Aymeric Bonnemaïson, commandant de la cyberdéfense sur le sujet des enseignements à tirer de la guerre en Ukraine.

[Lire le compte-rendu](#)



Dans le cadre des auditions de la commission de la Défense sur le sujet de la dissuasion nucléaire, je suis intervenue du nom du Groupe Horizons sur la stratégie de dissuasion nucléaire dans nos territoires d'outre-mer.

Remise d'une polaire à la Première Ministre

Avec ma collègue Lysiane Métayer, députée de Lorient, nous avons remis à la Première Ministre Elisabeth Borne, une polaire bas carbone conçue par l'entreprise morbihannaise Nohé.

Cette polaire, entièrement faite de matériaux recyclés provenant de l'Union européenne, est fabriquée au Portugal et convoyée en bateau de course à voile de Porto à Lorient. Nohé fait ainsi partie de ces jeunes marques qui représentent la nouvelle génération d'entrepreneurs du Morbihan et posent les jalons des entreprises de demain avec un impact positif pour la planète.



Loi de programmation militaire



Groupe de travail «Cyber et Espace»

Dans le cadre l'élaboration de la future loi de programmation militaire qui couvrira les années 2024 à 2030 et qui sera présentée au Parlement dans les prochains mois, j'ai participé à plusieurs réunions du groupe de travail «Cyber et Espace» au sein des locaux du ministère des Armées.

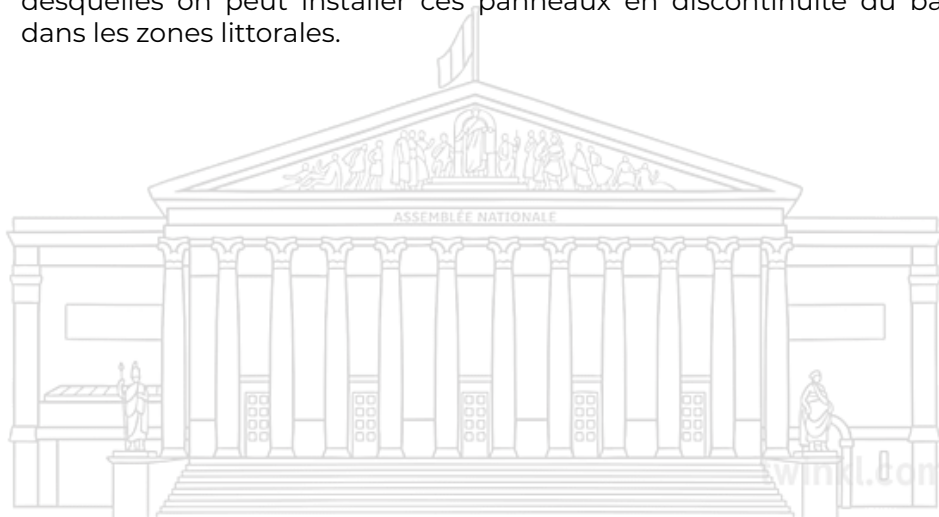
Au cours de ces réunions qui rassemblaient plusieurs parlementaires, militaires, et professionnels des secteurs du cyber et de l'espace, nous avons pu aborder les enjeux et les moyens conséquents à intégrer dans la future LPM.

Projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Le 7 février dernier, le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dit ENR, a été définitivement adopté par le Parlement.

Ce texte, dans un contexte de crise énergétique et climatique a pour objectif de faire que la France rattrape son retard dans la matière. Ainsi l'allègement des procédures pour l'installation des parcs solaires et éoliens, le développement de l'agrivoltaïsme, la concertation avec les collectivités sur l'identification des zones d'implantation, ainsi que des possibilités de déroger à la loi « littoral » et la loi « montagne » ont été votés.

Dans le cadre de l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale en décembre dernier, j'avais déposé des amendements visant à renforcer les dérogations à la loi « littoral » pour l'installation de panneaux photovoltaïques, et à étendre la définition des « friches » au sein desquelles on peut installer ces panneaux en discontinuité du bâti dans les zones littorales.



Inès, Cadette de la Cyber

Avec Inès, étudiante en double cursus école d'ingénieur en cybersécurité et sciences Po, nous voilà liées pour 2 ans, via un tutorat dans le cadre du dispositif des Cadettes de la Cyber.



C'est dans ce cadre que cette jeune étudiante participera à mes côtés aux travaux au sein de la commission de la Défense et des Forces armées à l'Assemblée nationale et plus particulièrement au sein du groupe de travail « Espace et Cyber » dans le cadre de la préparation de la future loi de programmation militaire (LPM).

Je me réjouis de notre binôme qui concrétise un engagement de longue date pour la féminisation de la filière cyber et numérique.

APRÈS ART. 9

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er décembre 2022

N° 1249

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1249

présenté par
Mme Le Hénañf, M. Lamirault, Mme Magnier, Mme Bellamy, Mme Poussier-Winsback et
M. Villiers

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Le premier alinéa de l'article L. 121-12 du code de l'urbanisme est ainsi rédigé :

« Les ouvrages nécessaires à la production d'énergie solaire photovoltaïque ne sont pas soumis à l'article L. 121-8 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement autorise l'implantation de panneaux photovoltaïques en discontinuité des espaces urbanisés existants dans les espaces littoraux.

La Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, dite « loi littoral », malgré des assouplissements introduits par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « loi ELAN », ne permet pas l'installation d'ouvrages, y compris les panneaux photovoltaïques, en discontinuité du bâti existant.

Contrairement à d'autres ouvrages de production d'énergies renouvelables, telles que les éoliennes, les panneaux photovoltaïques ont un impact paysager assez faible.

Aussi, dans le cadre de ce projet de loi visant à accélérer la production d'énergies renouvelables,

Mes actions en faveur des étudiants et des élèves en Institut de formation en professions de santé

→ Visite de l'IFPS de Vannes

Vendredi 9 décembre 2022, l'IFPS de Vannes m'a ouvert ses portes pour découvrir ses locaux et aller à la rencontre de ses étudiants.

185 formateurs permanents et occasionnels accompagnent 700 élèves majoritairement du Morbihan : futur(e)s infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, auxiliaires de puériculture et assistant(e)s de régulation médicale. Quelques étudiants morbihannais peuvent y suivre leur 1ère année de médecine.

Avec Véronique Lorre - directrice de l'établissement et Jean-Baptiste Perron - cadre de santé, j'ai pu visiter successivement une salle de « skills » et l'espace clinique qui dispose d'un laboratoire de simulation à la pointe de la technologie.

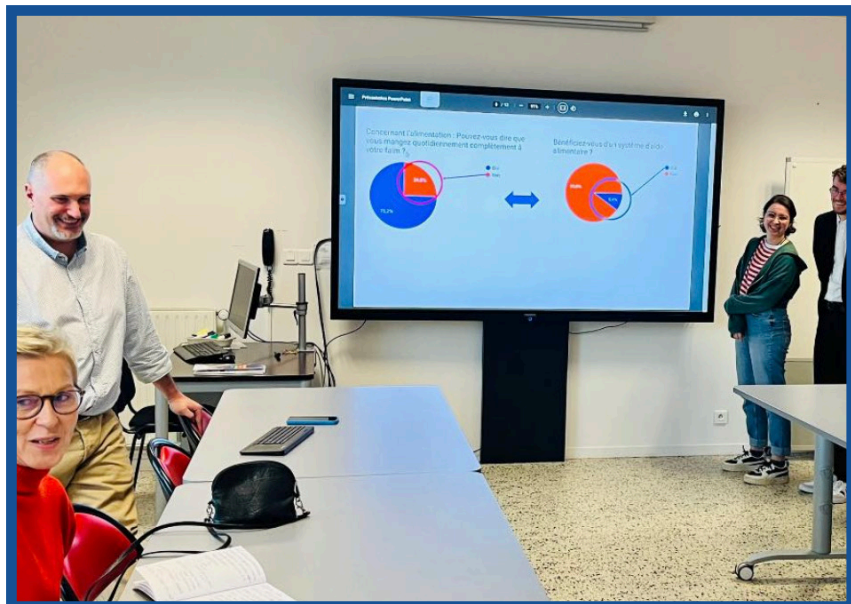
En fin de visite, entretien avec 4 élèves représentants des 700 élèves qui ont porté à ma connaissance leurs sujets de préoccupations et leurs souhaits.

À leur écoute, je me suis engagée à trouver des solutions pour améliorer leur vie d'étudiants.

J'ai donc interpellé le Gouvernement sur 2 sujets :



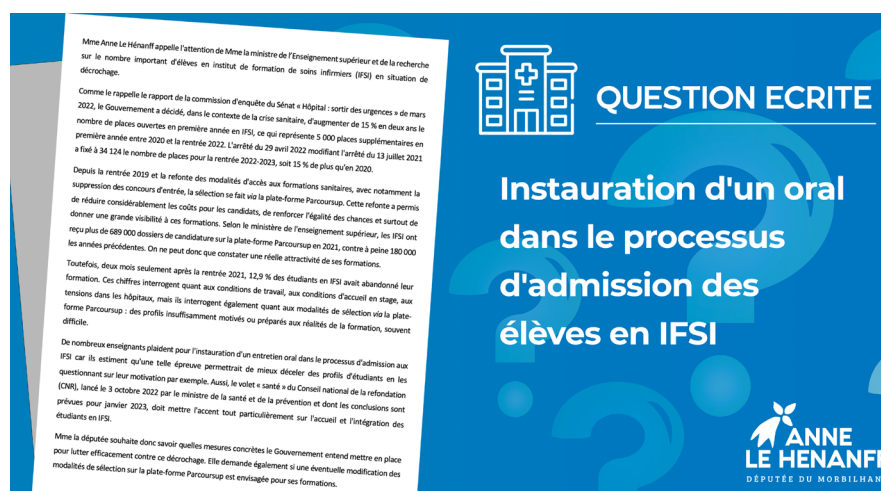
[Lire l'article de presse](#)



→ Question écrite

Le 3 janvier dernier, j'ai déposé une question écrite adressée à Madame Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour appeler son attention sur le nombre grandissant d'étudiants en instituts de formation de soins infirmier (IFSI) en situation de décrochage, et plus particulièrement sur les modalités de sélection de ces étudiants via la plateforme Parcoursup.

J'ai notamment relayé la demande des enseignants pour introduire un oral dans le processus de recrutement pour mesurer le niveau de motivation des postulants.



Mme Anne Le Henanff appelle l'attention de Mme la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre important d'élèves en institut de formation de soins infirmiers (IFSI) en situation de décrochage.

Comme le rappelle le rapport de la commission d'enquête du Sénat « Hospital : sortir des urgences » de mars 2022, le Gouvernement a décidé, dans le contexte de la crise sanitaire, d'augmenter de 15 % en deux ans le nombre de places ouvertes en première année en IFSI, ce qui représente 5 000 places supplémentaires en première année entre 2020 et la rentrée 2022. L'arrêté du 29 avril 2022 modifiant l'arrêté du 13 juillet 2021 a fixé à 34 124 le nombre de places pour la rentrée 2022-2023, soit 15 % de plus qu'en 2020.

Depuis la rentrée 2019 et la refonte des modalités d'accès aux formations sanitaires, avec notamment la suppression des concours d'entrée, la sélection se fait via la plateforme Parcoursup. Cette refonte a permis de réduire considérablement les coûts pour les candidats, de renforcer l'égalité des chances et surtout de donner une grande visibilité à ces formations. Selon le ministère de l'enseignement supérieur, les IFSI ont reçu plus de 689 000 dossiers de candidature sur la plateforme Parcoursup en 2021, contre à peine 180 000 les années précédentes. On ne peut donc que constater une réelle attractivité de ses formations.

Toutefois, deux mois seulement après la rentrée 2021, 12,9 % des étudiants en IFSI ont abandonné leur formation. Ces chiffres interrogent quant aux conditions de travail, aux conditions d'accueil en stage, aux tensions dans les hôpitaux, mais ils interrogent également quant aux modalités de sélection via la plateforme Parcoursup : des profils insuffisamment motivés ou préparés aux réalités de la formation, souvent.

De nombreux enseignants plaident pour l'instauration d'un entretien oral dans le processus d'admission aux IFSI car ils estiment qu'une telle épreuve permettrait de mieux décoder des profils d'étudiants en les questionnant sur leur motivation par exemple. Aussi, le volet « santé » du Conseil national de la refondation (CNR), lancé le 3 octobre 2022 par le ministre de la santé et de la prévention et dont les conclusions sont prévues pour janvier 2023, doit mettre l'accent tout particulièrement sur l'accueil et l'intégration des étudiants en IFSI.

Mme la députée souhaite donc savoir quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en place pour lutter efficacement contre ce décrochage. Elle demande également si une éventuelle modification des modalités de sélection sur la plateforme Parcoursup est envisagée pour ses formations.

QUESTION ECRITE

Instauration d'un oral dans le processus d'admission des élèves en IFSI

ANNE LE HENANFF
DÉPUTÉE DU MORBIHAN

→ Question d'Actualité au Gouvernement sur le statut des élèves en IFPS

Le 17 janvier dernier, lors de la séance des Questions d'Actualité au Gouvernement, j'ai interrogé la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau, sur le statut des élèves en institut de formation en professions de santé, et plus particulièrement sur les différences existant entre ceux qui ont le statut «étudiant» et ceux relevant du statut «élève».

Ces derniers, contrairement aux étudiants, ne bénéficient pas de la restauration du CROUS et paient donc 8 euros le repas au lieu de 3,80 euros.

De même, ils n'ont pas accès aux logements CROUS, ni à une carte étudiante permettant des réductions dans les transports en commun ou dans les cinémas.

Cette différence de statut est donc une véritable injustice, aussi j'ai demandé au Gouvernement ce qu'il entendait mettre en oeuvre pour y remédier.



[Voir la vidéo](#)

Mes actions sur le terrain



Repas de Noël ukrainien à Vannes

Samedi 17 décembre 2022, invitation au repas de Noël Ukrainien, organisé par le Mouvement Européen 56 et la Maison de l'Europe de Vannes au Lycée Saint-François-Xavier de Vannes. Un moment convivial et chaleureux qui a réuni une centaine de convives, dont une trentaine d'Ukrainiennes et leurs enfants.

Les femmes d'Ukraine nous ont régalés d'un succulent repas traditionnel de Noël. Ce dîner s'inscrit dans la poursuite de l'engagement des deux associations européennes de soutenir et accompagner les réfugiés ukrainiens dans le Pays de Vannes.

Je leur ai exprimé mon total soutien et je suis admirative du dynamisme, de la dignité et de la gaieté de ces femmes Ukrainiennes dans la période qu'elles traversent.



Rencontre avec l'association Entreprendre au Féminin Bretagne

Rencontre, vendredi 27 janvier dernier, à ma permanence de Vannes, avec Marie-Pierre Lemarchand, présidente de l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne et Marilyn Desnoues, bénévole de l'association et présidente de l'entreprise HumaForma.

Entreprendre Au Féminin est une association régionale incontournable qui accompagne les femmes du territoire dans leur projet professionnel: création, reconversion, formation continue.

Je me suis engagée à les soutenir pour accroître leur rayonnement au niveau national.



Table ronde avec une vingtaine de représentants et directeurs du Club Entreprises du Pays de Vannes

Rencontre, lundi 19 décembre 2022, avec le Club Entreprises du Pays de Vannes, réseau unique d'accompagnement d'entreprises morbihannaises allant de la start-up aux multinationales.

Échanges nourris avec une vingtaine de chefs d'entreprises de secteurs variés (bâtiment, santé, pneumatique, milieu associatif), toutes originaires de la région vannetaise.

Parmi les enjeux et sujets abordés ensemble : les difficultés de transports et de logement pour leurs salariés, la problématique de recrutement dans certains secteurs clés de l'économie locale, le coût de l'énergie et des matériaux.

À l'Assemblée nationale comme dans la circonscription, je me suis engagée à défendre les acteurs économiques afin d'améliorer et faciliter leur action.



Galette des rois des sapeurs-pompiers du Morbihan

Présente à la galette des rois en l'honneur des pupilles des pompiers du Morbihan aux côtés du Général Gouy, Directeur départemental et Chef de Corps des sapeurs-pompiers du Morbihan, et du capitaine Philippe Joubaud, Président de l'Union des Sapeurs-Pompiers du Morbihan et d'élu.

A cette occasion, il a été remis des étrennes à 14 enfants orphelins et un chèque au profit du Téléthon.



À la rencontre de la Communauté d'Emmaüs du Pays de Vannes

Visite de la Communauté Emmaüs à Saint-Nolff composé de 180 adhérents et 80 bénévoles, en plus de 43 compagnons et leurs enfants. Depuis 20 ans, cette association vient en aide aux personnes en difficulté et favorise leur réinsertion dans le monde du travail. Les compagnons recueillis par la communauté deviennent des acteurs de cette dernière, œuvrant ensemble pour la communauté dans laquelle ils sont logés et nourris en échange d'une activité solidaire.

La communauté porte des valeurs fondées sur le respect et la solidarité entre compagnons et bénévoles, mais également le goût du travail.

Ma visite s'est poursuivie par une réunion avec les responsables de l'association pour aborder tous leurs sujets d'actualités et leurs attentes, leurs besoins, leurs demandes. Je m'engage à rester attentive à leurs demandes et les relayer quand je le pourrai.



Mon engagement pour la jeunesse



Echanges avec les élèves en préparation au concours de la Gendarmerie Nationale à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) à Arradon le 23 janvier dernier, sur mon mandat de députée, le fonctionnement de l'Assemblée nationale, les différents véhicules et outils législatifs

Une rencontre riche d'échanges avec de futurs jeunes gendarmes !



C
E
M
O
N
I
E
S
V
O
E
U
X
R
E
U
X
2
0
2
3

Le début de l'année 2023 a été riche en rencontres puisque je me suis rendue à de nombreuses cérémonies de voeux dans ma circonscription. Cela a été l'occasion d'échanger avec les élus locaux et surtout avec les habitants sur les sujets locaux comme nationaux.

Malheureusement, je n'ai pu me rendre dans toutes les communes pour des raisons d'agenda, mais ce sera chose faite l'année prochaine !



Très joli moment d'échanges et de partage avec les élèves de CM2 de l'école Nicolazic - La Salle de Vannes et les élèves de CM1-CM2 de l'école Julie Daubié de Saint-Avé, candidates au concours du Parlement des Enfants organisé par la Présidence de l'Assemblée nationale.

Le sujet de cette édition : « Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions ».

Une belle occasion de leur présenter la fonction de députée, le fonctionnement de l'Assemblée nationale et la démarche jusqu'au vote d'une loi. Un grand merci aux enseignants et aux enfants pour leur accueil !

→ La question du logement

A la suite de l'adoption du projet de loi de finances pour 2023 qui reprenait notamment mon amendement concernant la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, un décret revoyant le zonage des territoires en zone tendue doit prochainement être publié.

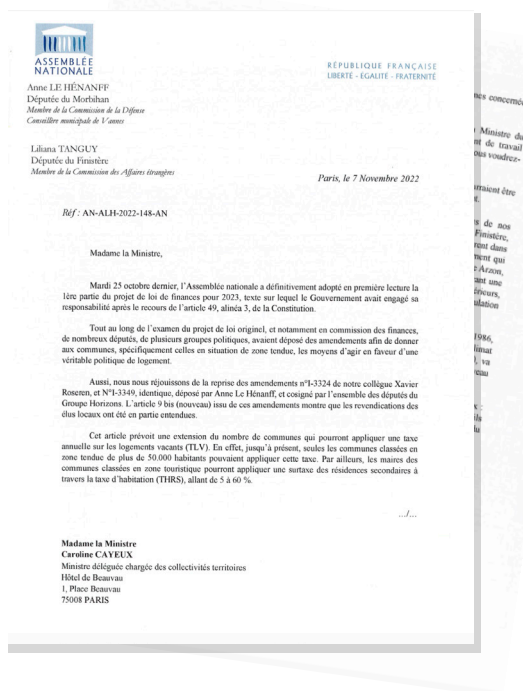
Dès novembre 2022, j'ai adressé un courrier à la Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et au Ministre délégué chargé de la ville et du logement afin de lui faire part de la nécessité d'intégrer l'ensemble des communes de la 1ère circonscription du Morbihan dans le décret à paraître. J'ai également souligné l'importance d'une véritable consultation des collectivités concernées.

Dernièrement, une réunion avec les parlementaires des territoires concernés ainsi que les conseillers de plusieurs ministres s'est tenue afin de faire le point sur le dossier concernant la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il nous a été confirmé que le décret paraîtrait au premier semestre 2023, qu'une consultation des collectivités et associations d'élus étaient en cours. Toutefois, cette majoration ne sera applicable qu'à partir de 2024.

D'autres réunions auront lieu prochainement pour faire le point sur ce sujet.

Je ne manquerai pas de vous informer des évolutions !



→ Fin de vie

Cette visite s'inscrit dans le cadre des déplacements et réflexions que je souhaite mener dans le contexte de la convention citoyenne nationale sur la fin de vie.

L'équipe soignante composée de médecins, infirmières et aides-soignantes accompagne 10 personnes en fin de vie et se met à leur service pour apaiser leurs souffrances morales, physiques, spirituelles et adaptent les soins pour adoucir leurs derniers jours.

Ce moment d'échange a été précieux pour découvrir non seulement un lieu unique mais également le travail exemplaire de toute une équipe au service des patients.



Visite de l'unité de soins palliatifs à la clinique des Augustines de Malestroit

Les événements locaux

SAINT-GILDAS DE-RHUYS



Présente à l'inauguration de la nouvelle mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys le samedi 21 janvier 2023.

Une très belle réalisation qui accueille les citoyens dans un bâtiment moderne et accessible !

MUZILLAC



Inauguration de la maison France services au sein du nouveau bâtiment de l'intercommunalité Arc Sud Bretagne à Muzillac.

VANNES



Vendredi 16 décembre 2022, présente à l'inauguration de la tribune Est du stade de la Rabine à Vannes. Récente configuration de ce stade qui peut accueillir à présent 11 415 spectateurs !

Cette magnifique réalisation enrichit le dynamisme et la vie sportive de la Ville de Vannes et du Morbihan.

BADEN



Vendredi 27 janvier 2023, découverte de la résidence sénior Ekip'âge « Le Pré du Bois » à Baden, qui accueille 30 locataires autonomes et favorise le lien social.

Cette visite, organisée par la Mutualité Française Bretagne, me permet de faire un état des lieux des équipements dédiés aux personnes âgées. Alternative entre la maison et l'EPHAD, la résidence séniors permet aux personnes de quitter l'isolement et conserver leur autonomie en profitant des avantages du logement en collectif.



Réforme des retraites. Qu'en pensent les députés du Morbihan ?

Anne Le Hénauff (Horizons), circonscription de Vannes



Anne Le Hénauff est favorable à cette réforme. | ARCHIVES OUEST FRANCE

Députée rattachée au **parti de l'ancien Premier ministre, Édouard Philippe**, Anne Le Hénauff, dont c'est le premier mandat, se dit « favorable » à la **réforme des retraites portée par le gouvernement**. « Si on veut sauver notre système par répartition, cette réforme est nécessaire. Actuellement, des jeunes pensent déjà qu'ils devront faire sans retraite », introduit l'élue. Et d'ajouter : « Il est faux de dire que le gouvernement cherche à la faire passer brutalement. Cette réforme a été largement débattue en amont. Je suis en accord avec la trame de la loi telle que proposée par le gouvernement, et notamment l'allongement de la durée de cotisation. Pour autant, comme déjà annoncé par Horizons, nous allons demander des évolutions, notamment pour la pénibilité et les carrières longues. Nous serons également vigilants sur la question d'éventuels ajustements à faire pour les femmes. Des amendements seront déposés en ce sens ».

Mon avis sur la réforme des retraites dans Ouest-France

[Lire l'article de presse](#)

[Voir la vidéo](#)



Retrouvez-moi dans la capsule vidéo « la valise des députés » réalisée par LCP



Vidéo de présentation du travail en commission de la Défense, réalisée par le Groupe Horizons

[Voir la vidéo](#)



LA SEMAINE DE MATCH

Les députés **Montali Brotherson** (Pnyndez), **Anne Le Hénauff** (Morbihan), **Loïc Prud'homme** (Gronde), **Laurent Jacobelli** (Morbihan), **Jean-Louis Thériot** (Seine-et-Marne) et **Fabien Roussel** (Nord) posent dans les jardins de l'Assemblée nationale le 14 décembre.

GÉNÉRATION RETRAITE À 64 ANS

Ils ont le même âge (53 ans) mais pas la même vision de la réforme. Alors que les syndicats se mobilisent, Match a réuni des députés qui seraient impactés par le projet de loi.

Par **Christine de Vries** / **Photo Vincent Cagnan**
« La loi s'applique à tous sauf à ceux qui la font », disait Coluche. Le plus grand amoureux politique français pourrait bien être dément. Elisabeth Borne a dévoilé, le 10 janvier, le détail du projet de loi sur les retraites. La Première ministre a annoncé le report de l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans, et ce malgré les réticences de l'opinion et en front uni des syndicats. Le projet, dit-il la cheffe du gouvernement, « concernera toutes les catégories professionnelles ». Y compris... les députés. Du moins ceux nés à partir de 1968, soit la première génération à devoir attendre 64 ans pour liquider ses droits. Nous avons cherché à confronter les points de vue des premiers intéressés au Palais-Bourbon, par-delà les étiquettes politiques.

Premier constat, nos six élus ne sont pas tous égaux devant le report de l'âge de départ. Le communiste **Fabien Roussel** et l'indépendantiste polytechnicien **Montali Brotherson**, respectivement journaliste et ingénieur informatique de formation, sont entrés dans la vie active à 19 et 20 ans. Ils auraient donc pu prétendre partir à 62 ans. Mais pour **Laurent Jacobelli** (RN), arrivé sur un marché du travail à 25 ans, la réforme ne devrait rien changer.

L'excécutif usera-t-il du 49-3 pour faire passer le texte ?

« Je n'aurai de toute façon pas de retraite avant 67 ans », remarque l'ancien directeur audiovisuel. Idem pour **Anne Le Hénauff** (Horizons, majorité présidentielle), ex-cheffe d'entreprise qui a cessé de travailler durant trois ans pour élever son fils. « Je resterais actif tant que ma santé me le permettra, confie de son côté l'ancien avocat **Jean-Louis Thériot** (LR). Mais je fais une différence avec les travailleurs qui passe journées sur des échafaudages. »

C'est l'angle d'attaque principal des détracteurs de la réforme, repris à son compte par **Loïc Prud'homme** (LFI) : « On fait porter l'effort sur les plus fragiles, qui ont une espérance de vie plus courte que les cadres ». Ceux qui ont fait des études longues, dénonce cet ex-fonctionnaire à l'Inra, cotisent parfois moins longtemps que ceux qui ont commencé tôt. Un argument auquel Anne Le Hénauff oppose les mesures « sociales » esquissées par l'exécutif : revalorisation des petites retraites à environ 1 200 euros brut pour les carrières complètes, prise en compte de la pénibilité, départ anticipé pour les carrières longues... « Aujourd'hui, un Français sur deux arrive à la retraite invalide ou chômeur », rétorque **Laurent Jacobelli**, porte-parole de l'RN opposé au report de l'âge légal. Son collègue de LR, groupe lequel

le gouvernement compte pour faire passer le projet de loi, prédit, lui, que le pléier taux d'emploi des seniors français (35 % entre 60 et 64 ans) augmentera mécaniquement avec le report de l'âge légal.

Point de consensus non plus sur la nécessité financière de la réforme. Pour **Fabien Roussel** (PCF), « chercher juste à donner des gages à Bruxelles... » Et de brandir le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui, s'il prévoit un net creusement des déficits, conteste l'idée d'un exorbitant en péril. « On peut régler le problème en augmentant les salaires, ce qui produirait plus de cotisations », propose le chef du PCF. Pas de quoi convaincre **Montali Brotherson**. Tout en saignant à gauche, le député polytechnicien se dit prêt à discuter avec le gouvernement : « Les gens vivent plus longtemps et on aura moins d'actifs. Regardez les autres pays européens, beaucoup ont relevé leur âge légal. » Plusieurs inconnues demeurent d'ici à l'encadrement du texte par le Parlement, début février. L'exécutif usera-t-il du 49-3 pour faire passer le texte ? Et quel est de la caisse de retraite... des députés ? Car s'ils sont concernés par le report de l'âge légal, les élus du Palais-Bourbon bénéficieront toujours d'un intéressant régime spécifique : pour un mandat de cinq ans, la pension est de 64 euros net, soit

Interviewée par Paris Match sur la réforme des retraites

[Lire l'article de presse](#)

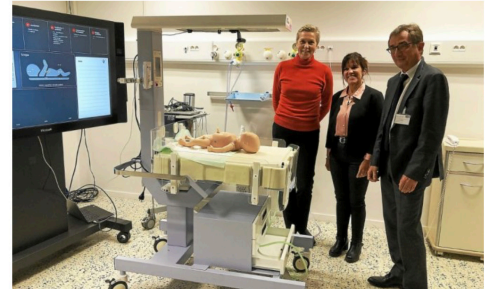
Retour sur ma visite à l'IFPS de Vannes par Le Télégramme

[Lire l'article de presse](#)



À Vannes, la députée Anne Le Hénauff briefée par l'hôpital sur les enjeux de la santé

Publié le 10 décembre 2022 à 20h12



Anne Le Hénauff, députée Horizons de la circonscription de Vannes, **Wronique Lorne**, directrice de l'institut de formation des professionnels de santé (IFPS), et **Philippe Couturier**, directeur du CHBA, dans le centre de simulation de l'IFPS, qui compte un faux nourrisson.

La députée **Anne Le Hénauff** a visité l'Institut de formation des professionnels de santé de Vannes, vendredi 9 décembre. C'était la sixième session d'un briefing organisé par le CHBA sur les questions de santé.


« La santé n'est pas ma spécialité, annonce d'emblée Anne Le Hénauff. M. Couturier, le directeur du CHBA a donc accepté de me donner une vision globale de la santé sur notre territoire ».

ME CONTACTER

Anne Le Hénanff
Députée du Morbihan

Membre de la commission de la Défense
Conseillère municipale de Vannes
Conseillère communautaire de GMVA

PERMANENCE

21, rue Thiers
56000 VANNES
 02. 97. 44. 59. 42

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université
75007 PARIS
 01. 40. 63. 17. 46

 anne.lehenanff@assemblee-nationale.fr

SUIVEZ MON ACTUALITÉ

 @ALehenanff
 alehenanff
 @ALehenanff
 Anne Le Hénanff

Inscrivez-vous à ma
newsletter